DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBI Envoyé en préfecture le 21/03/2024 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUN

DEL2024 020

Reçu en préfecture le 21/03/2024 Publié le ID: 030-213001050-20240309-DEL020_2024-DE



En exercice 10 Présents 7 Procuration Votants 9

Nombre de Conseillers :

Vote: Pour: 9 Abstention: Contre:

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf mars à neuf heure trente, Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire. Date de convocation du Conseil Municipal le 04 mars 2024

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc.

Absents: Mrs RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Procurations: RAGUES Christian à PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud

CHANGEMENT DE LOCATAIRE - LOGEMENT N°3 BATIMENT MAIRIE

Mme le Maire expose

L'appartement n°3 du bâtiment mairie est loué à M. Thierry LEBOUEDEC depuis le 1er novembre 2023. Il a fait part à Mme le Maire de sa volonté de guitter le logement au 29 février 2024. M. Tom SARDOIS s'est proposé pour reprendre l'appartement à sa suite, aussi Mme le maire propose de lui attribuer le logement avec un montant mensuel du loyer fixé à 400€ conformément à la délibération du 20 novembre 2020 et dans les mêmes conditions que celles fixées dans la délibération du 16 janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'attribuer le logement N° 3 à M. Tom SARDOIS à partir du 1er avril 2024 avec un loyer mensuel de 400€
- charge Mme le maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 mars 2024

